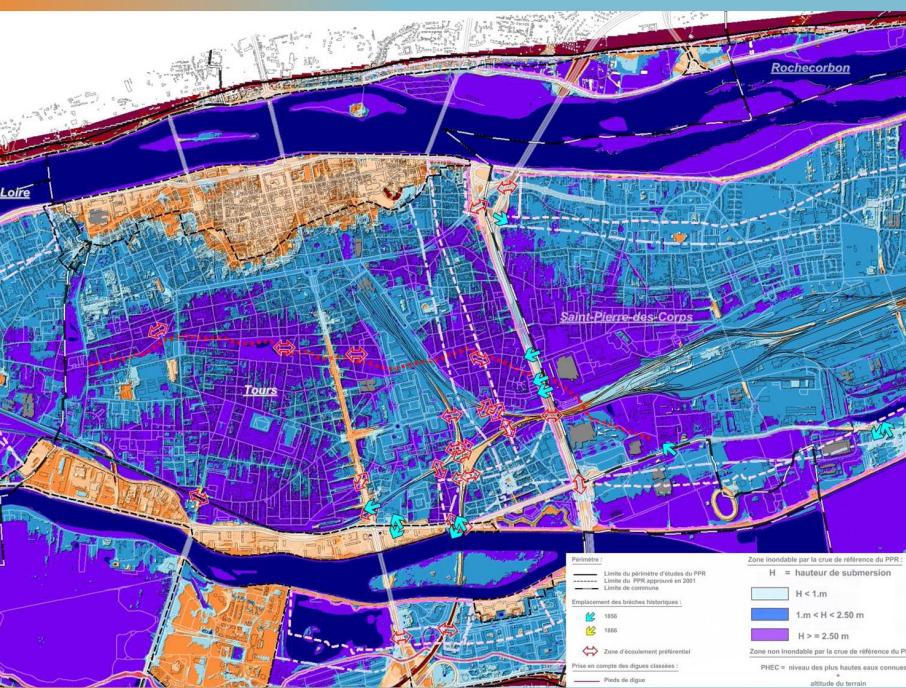


# Journée Risques et Territoires

## Foncier, usage des sols et risques



**Jeudi 21 juin 2018**

**Amphi des 13-Vents - Aix-en-Provence**

Journée d'échanges labellisée CoTITA et sous l'égide de la DGPR

# CONTEXTE

Dans le domaine de la prévention des risques, la gestion du foncier est l'un des leviers essentiels, qu'il s'agisse d'aménagement, de réduction de la vulnérabilité ou de préparation à la gestion de crise.

L'approche des risques a débuté par la gestion du foncier et de l'usage des sols dès le début de la prise en compte des politiques de prévention au travers, par exemple :

- de la mise en œuvre des périmètres R.111-3 du code de l'urbanisme,
- des Plans d'Exposition aux Risques,
- des Plans de Prévention des Risques Naturels,
- ou encore directement dans les documents d'urbanisme.

Plus tardivement les acteurs se sont préoccupés des secteurs existants où les vies humaines sont menacées en utilisant les possibilités qu'offre le code de l'expropriation couplé à l'usage du Fonds Barnier. Enfin, la loi risque de 2003 a étendu ces outils aux risques technologiques en y introduisant notamment les secteurs de délaissement.

# OBJECTIFS

Cette journée technique labellisée Cotita est organisée dans le cadre du centre de ressource par le Cerema sous l'égide de la Direction Générale de la Prévention des Risques, du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

L'utilisation des outils fonciers dans les démarches de prévention des risques constituera l'axe principal de cette journée d'échanges autour de démarches locales (retours d'expériences et projets de territoires des services déconcentrés et des collectivités territoriales) ou de démarches innovantes du réseau scientifique et technique.

# PUBLIC

Cette journée s'adresse aux services de l'État et des collectivités territoriales, au réseau scientifique et technique, aux acteurs du monde universitaire et de la formation.

# PROGRAMME

09h00	<b>Accueil des participants</b>
09h30	<b>Ouverture de la journée</b> <b>Laurence DAMIDAUX</b> - Directrice adjointe du Cerema Méditerranée <b>Frédéric AUCLAIR</b> - Ministère de la Transition Écologique et Solidaire - DGPR
10h15	<b>Urbanisme et outils fonciers au service de la gestion des risques</b> - L'adaptation des territoires littoraux au changement climatique : un exemple de transformation programmée des territoires – réflexion sur des outils fonciers, évolutions législatives – CEPRI <b>Margaux KNISPEL</b>  - L'application UrbanSimul : application au PPRIF de Marseille – Cerema/DDTM13 <b>Christine GRIMAL / Ondine LE-FUR</b>
	<b>Pause</b>
	- La gestion du risque cavités souterraines : guide national à l'usage des collectivités <b>Nathalie BERENGER</b>  Mise en œuvre de l'acquisition amiable et expropriation – Cerema/DDTM83 <b>Yannick GRUFFAZ - Pascal PELCZAR</b>
12h30	<b>La spécificité des problématiques agricoles</b> - Gestion de mobilité de la Berre et du Rieu – Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières <b>Kriss SANS / Thomas PASQUALI</b>
13h00	<b>Déjeuner (inscription et paiement préalable obligatoires)</b>
14h30	- Reconfigurer les territoires vis-à-vis des risques par les politiques foncières - Gestion du foncier pour re-agrisculturer la Basse Valée de l'Argens - Syndicat mixte du bassin versant de l'Argens <b>Delphine BARRIAU / Sébastien Perrin</b>  <b>Reconfigurer les territoires vis-à-vis des risques par des politiques foncières</b> - Gestion du Foncier dans le cas de Vias et son inscription dans le temps long – EPF Occitanie <b>Sophie LAFENETRE</b>  - Approche plurielle pour une adaptation aux risques et un exemple de renouvellement urbain dans le quartier de Kaweni à Mamoudzou à Mayotte - DEAL/Actes & Cités <b>Charlotte MUCIG / Floriane LE MOIGNE</b>
16h15	<b>Synthèse et clôture de la journée</b>

# LIEU DE LA MANIFESTATION

## Cerema Méditerranée

**Amphi des 13-Vents** Pôle d'activités d'Aix-en-Provence  
avenue Albert Einstein, CS 70499 - 13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

## Modalités d'inscription

**blandine.donadieu@cerema.fr** - Tel: 04 42 24 76 17  
**marjorie.vignau@cerema.fr** - Tel: 04 42 24 83 27  
**stephanie.crevel@cerema.fr** - Tel 04.42.24.76.16

## Renseignements techniques

**michel.bacou@cerema.fr** - Tel: 04 42 24 79 88

## INSCRIPTIONS EN LIGNE

**Date limite d'inscription : 15 juin 2018**

**Les Inscriptions se font uniquement en ligne** <sup>(1)</sup>. Cliquez sur le lien ci-dessous :

<http://enqueteur.mediterranee.cerema.fr/index.php?sid=21692&lang=fr>

<sup>(1)</sup> Nous attirons votre attention sur le fait que l'inscription au repas nécessite l'envoi d'un chèque de 16,40€ libellé à l'ordre de la Nagram et adressé par courrier uniquement, à l'attention du Service Communication (adresse du Cerema ci-dessus).

**Si nous ne recevons pas le chèque avant le 15 juin, nous ne pourrons pas valider l'inscription au déjeuner servi à table.**

## VENIR AU PÔLE D'ACTIVITÉS



### PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

Le site internet : <http://www.lepilote.com/> vous guide dans tous vos déplacements pour accéder au Cerema Méditerranée.

#### ■ Au départ d'Aix-en-Provence :

La ligne 15 du réseau Aix-en-bus au départ de la gare routière d'Aix-centre vers le pôle d'activités -  
Arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

#### ■ Au départ de la gare routière de Marseille (réseau CARTREIZE) :

- Prendre le car n°53 en direction «Aix-les-Milles/Europôle de l'Arbois» - Arrêt au «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

#### ■ Au départ de la gare TGV d'Aix-en-Provence

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

ou

Prendre le car n°211 ou 271 direction Aix (réseau CPA), arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

#### ■ Au départ de l'aéroport Marseille-Provence :

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

#### • Pour le retour à l'aéroport :

1) Prendre le car n°211 ou 271 direction et arrêt «Plan d'Aillane» (situé à 1500 m du Cerema Méditerranée).

2) Puis prendre le car n°40 direction Aéroport.



### EN VOITURE

#### ■ De Marseille :

Autoroute A51-E712, sortie «Luynes» direction «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

#### ■ De l'aéroport Marseille-Provence ou de la gare Aix-en-Provence TGV :

direction Aix-en-Provence, Les Milles par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

#### ■ De Nice ou d'Aix-en-Provence :

Autoroute A8-E80 - Autoroute A51-E712 direction Marseille sortie «Les Milles» vers la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

#### ■ De Lyon :

Autoroute A8-E80, sortie «Aix, Pont de l'Arc» direction «Les Milles» par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

#### ■ Pour en savoir plus :

- Marignane Airport : <http://www.marseille.aeroport.fr/fra/index.jsp>
- Aix-en-Provence TGV : <http://www.voyages-sncf.com>
- Hébergements : <http://www.aixenprovencetourism.com/aix-hotels-2-centre.htm>

# PLAN D'ACCÈS

